

Urs Strebel

Examen de spécialiste en Médecine Interne Générale (MIG)

SGAM
SSMG

SWISSFAMILYDOCS

La nouvelle commission d'examen et les examens en 2013 et 2014

2012 était la dernière année au cours de laquelle les Sociétés Suisses de Médecine Interne Générale et de Médecine Générale ont chacune organisé leur propre examen de spécialiste en Médecine Interne Générale. A partir de 2013, en conséquence indirecte de l'accord bilatéral avec l'UE, il n'existe plus qu'un examen commun et un seul titre de spécialiste en Médecine Interne Générale. Il est encore possible de suivre les cursus Médecine Interne et Médecine Générale selon l'ancien mode jusqu'à fin 2015. A partir de 2016, il ne restera qu'un seul programme commun de formation postgraduée, qui prévoit trois ans de médecine interne en sus des deux années à choix libre.

Ce n'est ni l'objectif ni le devoir de cet article de répondre à la question de savoir pourquoi et comment les deux cursus ont été réunis. Cela a été décidé par les deux sociétés spécialisées SSMI et SSMG et par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) (cf. divers articles et lettres de lecteurs à ce sujet dans le Bulletin des médecins suisses et Primary Care). Les deux sociétés spécialisées SSMI et SSMG sont à l'origine de la décision et la commission d'examen de spécialiste considère la solution trouvée comme un compromis réussi.

En tant que président de la commission d'examen de spécialiste en Médecine Interne Générale (MIG), je souhaite montrer dans cet article la manière dont la commission commune s'est formée, quels sont ses objectifs et à quoi ressembleront les examens en 2013 et 2014. La décision d'une commission d'examen commune a été prise par les comités directeurs de la SSMI et de la SSMG au printemps 2011.

Composition de la nouvelle commission d'examen de spécialiste MIG

Les membres sont nommés par les deux comités directeurs. Parmi les 8 membres de la commission d'examen de la SSMI, deux se sont retirés au vu de la commission commune. Celle-ci est censée compter 10 membres (5 représentants de la SSMI et 5 de la SSMG). Le président de la commission d'examen de la SSMI en a pris la direction en tant que 11^{ème} membre. En cas d'égalité, sa voix est décisive, bien qu'un consensus règne au sein de la commission, prévoyant que toutes les décisions importantes doivent être prises à l'unanimité. En qualité de membre *ex officio* à voix consultative, un représentant de l'Institut d'enseignement médical (IML) de l'université de Berne accompagne et évalue les examens.

La commission d'examen compte actuellement les membres suivants:

- Président: Urs Strebel, hôpital de Männedorf (adresse privée: Etzelstrasse 20, 8712 Stäfa)

- Représentant de la SSMI: Jürg Beer, hôpital cantonal de Baden, Martin Häcki, Zurich; Franco Muggli, Vezia TI; Christoph Meier, hôpital de Triemli à Zurich et Albert Zingg, Geroldswil ZH
- Représentants de la SSMG: Anne Ehle Roussy, Bellevue GE; Andreas Rothenbühler, Lyss BE; Monique Savopol, Fribourg; Hansueli Späth, Langnau ZH et Daniel Widmer, Lausanne
- Représentant de l'IML: Christoph Berendonk, Berne

Procédure

Le 28.07.11, un comité de 5 membres (2 SSMI, 3 SSMG) s'est réuni à Berne pour une séance préparatoire et le 19.04.12, la nouvelle commission s'est tenue pour la première fois *in globo*. Il s'agissait de fixer la procédure pour les prochaines années. Le programme de formation post-graduée (PPFG) MIG en constituait la base¹.

La commission a pour tâche principale d'organiser et de mettre en place l'examen écrit, lequel doit remplir les conditions suivantes:

- Questions issues de tous les domaines de la médecine interne (cf. ci-dessus PPFG et lien);
- questions dont la réponse se base sur les connaissances acquises au cours de la FPG, mais aussi sur du matériel pédagogique adapté mis à disposition;
- questions rédigées, si possible, en une seule langue, afin de contourner les problèmes liés à la traduction rencontrés autrefois par la commission d'examen de la SSMI;
- garantie de la possibilité de réalisation pratique, à savoir suffisamment de questions et de personnel dédié à la correction pour une estimation du nombre annuel de participants à 600 candidats.

Examen de spécialiste en Médecine Interne (SSMI)

Ces dernières années, la SSMI a posé aux plus de 400 candidats participant à son examen écrit 120 questions à choix multiples (QCM) issues du Medical Knowledge Self-Assessment Program (MKSAP) de l'American College of Physicians (ACP, société américaine de médecine interne). Tandis que les questions étaient traduites vers la langue du pays jusqu'en 2007, nous y avons renoncé en 2008, (a) car nous avons dû constater des différences qui dépendaient de la langue au niveau des réponses à de nombreuses questions (en Suisse, les problèmes de traduction sont connus des lois et décrets fédéraux, d'où la mention systématique de la langue originale) et (b) car la commission d'examen est d'avis que, de nos jours, tous les médecins devraient maîtriser la langue anglaise, au moins de manière passive, étant donné que de nombreux articles importants sont publiés en anglais. Les avantages des questions du MKSAP sont leur pertinence pratique (lors du choix des questions pour l'examen de spécialiste, la commission d'examen veille à ce que les questions américaines soient également valables pour notre situation), l'exactitude des réponses (toutes les réponses sont vérifiées par des experts) et leur aptitude à la mise en pratique (chaque année, les questions sont étudiées et résolues par des médecins américains). Par ailleurs, les questions à choix multiples

¹ http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm/formation_postgraduee/programmes_formation_postgr/medecine_interne_generale.html



Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
Société Suisse de Médecine Interne Générale
Società Svizzera di Medicina Interna Generale
Swiss Society of General Internal Medicine

SSMG
SSAM
SWISS FAMILY DOCS

Home | Documents | Préparation à l'examen | Contact | [g](#) | [f](#)

Bienvenue à l'examen de Médecin spécialiste 2013 pour Médecine Interne Générale (MIG)

En 2013, l'examen de spécialiste fera l'objet pour la première fois d'une collaboration entre la SSMI et la SSMG. Il y aura désormais deux séances d'examen: en 2013, elles auront lieu les 25 juin et 29 octobre au Congress Center de Bâle. Des informations complémentaires sur le programme de formation postgraduée sont disponibles sur les sites web de l'ISFM, de la SSMI et de la SSMG. Avant de vous inscrire à l'examen de spécialiste en MIG, veuillez lire les documents intitulés [Guidance for the Swiss Board Examination and General Information](#).

L'examen de spécialiste en Médecine Interne Générale est un examen écrit de type de questions à choix multiple en langue anglaise et 5 questions à réponses ouvertes courtes en allemand, français et italien. Vous trouverez [ici](#) des exemples en français pour les questions à réponses ouvertes courtes.

Vous trouverez des indications concernant la préparation à l'examen (programme didactique MKSAP et cours préparatoires) en suivant le [lien ci-après](#).

Examen de spécialiste en Médecine Interne Générale (MIG), mardi, 25 juin 2013, 09.45 – 15.00, Centre Congres à Bâle

Remarque: le nombre d'inscriptions est limité à 480 par session d'examen. Les places sont attribuées par date d'envoi de l'inscription, le timbre postal faisant foi. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter la SSMI ou la SSMG. C'est la SSMI qui prépare et organise l'examen de spécialiste.

Information importante pour les détenteurs d'un diplôme étranger

La reconnaissance des diplômes étrangers peut prendre environ 5 - 6 semaines. Sous ce [lien](#) qui vous mène sur le site correspondant de l'OFSC, vous trouverez plus d'informations.

Délai d'inscription est le 31 mars 2013

[Inscription](#)

Il y a encore 359 places libres pour l'examen de spécialiste en médecin du 25 juin 2013.

L'inscription à la deuxième session d'examen du 29 octobre 2013 sera ouverte dès le 1^{er} mai 2013.

Page d'accueil www.aim-info.ch.

peuvent être corrigées par ordinateur et les cahiers du MKSAP à disposition constituent un outil pédagogique clair et abordable. L'utilisation des questions requiert chaque année l'autorisation de l'ACP, qui nous a été jusqu'à présent toujours accordée (ce qui n'est malheureusement pas encore le cas pour des questions en provenance de Grande-Bretagne).

L'examen oral a été supprimé en 2009 par la SSMI, car il impliquait de gros efforts d'organisation, mais n'était en aucun cas sélectif.

Examen de spécialiste en MIG 2013: questions à choix multiples et à réponses brèves

Jusqu'en 2012, l'examen de spécialiste de la SSMG comportait une partie écrite et une partie orale (supprimée à partir de 2013). Lors de l'examen écrit, env. 25 cas accompagnés de questions à réponses brèves (QRB) étaient présentés aux candidats. En s'appuyant sur des exemples de cas, les candidats devaient alors exposer en quelques mots leurs réflexions concernant le diagnostic différentiel, des examens complémentaires, le traitement, etc. (cf. exemple en annexe du guide). La commission d'examen de spécialiste de la SSMG dispose d'une riche expérience avec ce type de questions et d'une large palette de questions en allemand, français et italien.

La différence essentielle entre questions à CM et à RB réside dans le fait que les QCM permettent d'évaluer davantage la reconnaissance passive, tandis que les QRB sollicitent plutôt le savoir actif. Le complexe et fastidieux travail de correction, qui ne doit pas être sous-estimé avec plusieurs centaines de candidats, représente un inconvénient des QRB.

Pour la commission d'examen de spécialiste, il était évident que nous souhaitions tenter d'intégrer les QRB en raison de leurs avantages. Nous avons décidé que l'examen de spécialiste MIG 2013 (qui aura lieu deux fois dans l'année en raison du grand nombre de participants: le 25 juin et le 29 octobre 2013²) comprendrait, outre les 100 questions à CM, également 5 cas accompagnés de QRB. Grâce au grand nombre de participants, nous espérons pouvoir répondre à la question clé de savoir si les candidats obtiennent des

résultats comparables ou totalement différents dans les QCM et les QRB, et si la combinaison des deux types de questions entraîne une amélioration qualitative de l'examen en ce qui concerne l'évaluation des candidats.

La limite de réussite aux examens de juin et octobre sera fixée au vu de la difficulté individuelle de chaque examen. C'est pourquoi elle ne sera pas exactement identique en juin et en octobre. La limite de réussite sera ajustée vers le haut ou le bas en fonction du nombre de questions difficiles ou faciles posées à l'examen (ce qui peut être fourni par un programme lors de l'évaluation des réponses). Le nombre moyen de points obtenus par tous les candidats participant à l'examen constitue le point de départ de ces calculs. Parallèlement, des valeurs statistiques basées sur l'expérience, relatives à des questions réutilisées (questions repères), sont intégrées dans les calculs.

Examen de spécialiste en MIG 2014: questions à choix multiples et test de concordance de script

Lors de l'assemblée du 19 avril 2012, une autre proposition d'un membre de la SSMG a été apportée. Un groupe formé autour du prof. Jacques Cornuz de Lausanne se penche sur le test de concordance de script (TCS), qui évalue moins le savoir en tant que tel et davantage les réflexions des candidats portant sur le diagnostic différentiel (mot-clé: «from memorizing to reasoning»³). A l'origine, le test CS a été développé au Canada. Jusqu'à présent, des expériences pratiques ont été principalement recueillies dans l'espace francophone. Les questions TCS peuvent être posées en anglais, puisque seule la compréhension passive de cette langue est nécessaire pour y répondre. Les réponses peuvent être évaluées pas ordinateur.

Etant donné que la commission d'examen de spécialiste vise à optimiser l'examen et souhaite accueillir de manière égale les propositions des membres de la SSMI et de la SSMG, la commission a décidé de poser lors de l'examen de 2014, outre les 100 questions à CM, 21 questions TCS (7 exemples de cas avec 3 questions chacun). Des détails à ce sujet seront publiés en temps voulu sur le site commun examen de spécialiste MIG de la SSMI et la SSMG, <http://www.aim-info.ch/fr/home/> pour l'examen de 2014.

Remarques finales

Au vu des résultats des examens de 2013 et 2014, la commission d'examen de spécialiste espère, fin 2014, pouvoir décider quelle sera la forme d'examen la plus sélective et la plus simple à mettre en œuvre pour les années à venir.

Les cahiers du MKSAP demeurent la base des préparations à l'examen de spécialiste. Dans le guide, «Current Medical Diagnosis and Treatment», «Oxford Textbook of Primary Medical Care» et «Harrison's Principles of Internal Medicine» continuent de faire l'objet de recommandations. Toutefois, l'expérience acquise durant la FPG est tout aussi importante. C'est pourquoi la commission d'examen de spécialiste recommande expressément de passer l'examen au plus tôt après deux ans, voire de préférence 2 ½ à trois ans, de FPG en Médecine Interne.

Mes remerciements vont aux Dr H. U. Späth, Dr Bernhard Rindlisbacher, Dr Ch. Berendonk et Dr Daniel Widmer pour la révision critique de l'article.

Correspondance:

Dr Urs Strebel, Président de la commission d'examen de spécialiste MIG de la SSMI et la SSMG, Hôpital, 8708 Männedorf, [ui.strebel\[at\]bluwin.ch](mailto:ui.strebel[at]bluwin.ch)

² <http://www.aim-info.ch/fr/home/>

³ http://www.script.edu.es/portal/en/script_en.html